Une échographie tous les six mois est recommandée chez les patients atteints de cirrhose

A l'initiative de Jacques Rouëssé*et de Catherine Buffet**, l'Académie nationale de médecine a consacré sa séance du 24 janvier 2012 au développement des connaissances sur le **cancer primitif du foie**
(carcinome hépatocellulaire). Parmi les moyens d'améliorer le
pronostic
, il a été souligné le rôle que devrait jouer le
dépistage
de ce cancer fréquent et grave.

La population concernée par le dépistage est identifiée puisque le cancer se développe presque toujours sur un foie cirrhotique ; elle est ciblée par défaut si l'on considère les cas de cirrhose non diagnostiqués.

Les traitements existent. A côté de la chirurgie, des moyens moins vulnérants - agents physiques apportés par voie percutanée - permettent d'agir efficacement à condition que la lésion soit reconnue à un stade initial de son évolution.

Une échographie renouvelée tous les 6 mois permet de reconnaître le cancer à un stade curable
.

Les instances scientifiques et académiques sont unanimes à recommander le dépistage du cancer du foie par échographie semestrielle, mais son application reste jusqu'à présent très insuffisante.

Une véritable mobilisation des médecins, spécialistes et surtout généralistes, est nécessaire pour obtenir, par ce dépistage simple, non invasif et peu onéreux, une amélioration du pronostic.

- Le cancer du foie représente 6000 nouveaux cas par an en France ;

- C'est un cancer fréquent, qui touche environ 0.7% de la population adulte ;

- C'est un cancer grave, qui représente la troisième cause de mortalité par cancer en France ;

- Ce cancer se développe 9 fois sur 10 sur un foie cirrhotique. Diagnostiqué au stade symptomatique, il est presque toujours incurable ;

**cancérologue, membre de l'Académie nationale de médecine*

*** Hépato-gastro-entérologue, AP-HP Hôpital Bicêtre, membre correspondant de l'Académie de médecine*